



HAPPY BOULOT

France
hello@happyboulot.com
www.happyboulot.com

CHARTRE QUALITÉ

Nous visons le 100% de mise en pratique

“Nous savons que nos clients attendent des résultats. Nous faisons tout pour qu'ils l'obtiennent, rapidement et facilement.”

Toutes les formations HAPPY BOULOT répondent à des critères de qualité stricts pour assurer la meilleure valeur à nos clients. Ces critères se divisent en quatre points :

- une formation adaptée au stagiaire,
- une formation riche qui transmet efficacement,
- des clients satisfaits,
- une amélioration continue.

Ces critères sont au cœur de cette charte de qualité.

Ils ne doivent pas rester lettre morte ; pour cela, nous mettons en place un système détaillé d'engagements précis et vérifiables, pour nous assurer que ces critères généraux soient toujours respectés.

Ces engagements précis, les voici.

A. Une formation adaptée : planifier et déterminer les besoins d'apprentissage

1. Nous proposons des parcours individualisés
2. Nous évaluons le niveau de connaissances du stagiaire, à l'entrée en formation.
3. Nous définissons des objectifs de formation personnalisés, adaptés au stagiaire et à son niveau.
4. Nous attestons les acquis des stagiaires en fin de formation

B. Une vraie transmission : concevoir des formations riches et des prestations d'accompagnement

1. Nous respectons le cahier des charges
2. Nous fournissons un livret d'accueil au stagiaire en début de formation.
3. Nous fournissons un programme et un calendrier détaillés de la formation.
4. Nous fournissons des supports pédagogiques pour une formation de qualité, en format papier ou numérique.
5. Nous évaluons l'acquisition des compétences en faisant réaliser des tests, QCM, questionnaires, un entretien... au cours ou en fin de formation.
6. Nous fournissons une assistance pédagogique pour ne laisser aucun stagiaire dans la confusion.

C. Des clients satisfaits : mesurer la satisfaction des apprenants, des donneurs d'ordre, et des financeurs

1. Nous évaluons la satisfaction des stagiaires concernant la formation : qualité d'animation du formateur et des supports de formation, respect des objectifs et du programme, l'évaluation de l'acquisition de connaissance, les modalités logistiques et d'accueil de la formation, les suggestions d'axes d'amélioration...
2. Nous évaluons l'efficacité de la formation : les attentes ont-elles été satisfaites ? Les savoirs transmis peuvent-ils effectivement être mis en application ?

D. Une amélioration continue : apprendre de ses erreurs, apporter toujours plus de valeur au client et aux apprenants

1. Nous prenons en compte les évaluations et les suggestions, venant des stagiaires et des entreprises clientes.
2. Nous participons à un groupe de travail pour l'amélioration continue : étude des échecs, des abandons, des insatisfactions.
3. Nous mettons en place une CV-thèque des formateurs, ouverte, pour assurer la transparence de leurs compétences.
4. Nous soutenons ou organisons la formation continue des formateurs

Toute l'équipe Happy Boulot s'engage à respecter l'intégralité de ces engagements de qualité, et à les communiquer à toute personne en faisant la demande.

Barbara HENN

Fondatrice et Dirigeante HAPPY BOULOT

HAPPY BOULOT
Siège social : La Tullerie 31450 Bazèges
Siret : 489 289 992 00056
Enregistré sous N° 76 31 08175 31